

Impact de l'endettement sur la performance dans les PME du district de Bamako: cas des BTP (Batiment et Travaux Public)

Impact of indebtedness on performance in SMEs in the Bamako districk: the case of construction (Building and Public Works)

Bakary KONE

Enseignant chercheur

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)

Université des Sciences Sociales et de Gestion (USSGB)

Centre Universitaire en Recherche Economique et Sociale (CURES) Mali

THERA Soboua

Enseignant chercheur

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)

Université des Sciences Sociales et de Gestion (USSGB)

Centre Universitaire en Recherche Economique et Sociale (CURES) Mali

Résumé : l'objectif de ce papier est d'analyser l'impact de l'endettement sur la performance du secteur des Bâtiments et travaux pratiques du district de Bamako. A partir d'un échantillon de 30 BTP, les résultats montrent que la politique de financement externe et la gestion des comptes clients influencent positivement la performance financière sous condition d'un taux d'intérêt bancaire jugé moins élevé des BTP du district de Bamako. Notre recherche atteste que les BTP au Mali bénéficient d'un effet de levier. Plus les BTP s'endettent, plus ils sont performants et rentables.

Mots clés : endettement, performance, taux d'intérêt, BTP.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.6578273>



1. Introduction

Le Mali est un pays en voie de développement. Il est confronté à un certain nombre de problèmes qui ralentissent sa croissance économique. C'est dans ce contexte que les entreprises publiques et privées se créent de jours en jours, en occurrence les BTP, dans le but de contribuer à l'accroissement du taux de croissance du PIB. Ainsi pour financer ses investissements, une entreprise peut utiliser l'endettement et ou ses fonds propres Mais notre étude porte sur le financement externe des entreprises c'est-à-dire l'endettement.

Les PME jouent un rôle de plus en plus important tant en Afrique que dans le reste du monde. En Afrique subsaharienne, le segment des PME représente plus de 90% de l'ensemble des entreprises, parmi lesquels 70 à 80% sont des micros et très petites entreprises. Elles sont la principale source d'emploi et de revenu des africains, après l'agriculture de subsistance. Il est intéressant de noter que plus de la moitié des PME africaines appartient à des femmes et que près de 70% de l'immense population rurale d'Afrique travaille dans le secteur des PME de manière formelle ou informelle. La contribution des PME au Produit Intérieur Brut (PIB) est estimée à moins de 20% dans la plupart des pays africains contre 60% dans les pays à haut revenu.¹

Le premier problème des PME découle du fait qu'elles sont plus ou moins confinées dans l'économie informelle. Elles sont largement financées par des apports personnels (famille ou individu) et le capital de l'entreprise est souvent confondu avec le patrimoine personnel du propriétaire de l'entreprise.

Le second problème des PME est l'obtention d'un financement externe qui paraît plus difficile. Les PME sont jugées risquées à financer par les institutions financières, en raison du manque d'informations sur les capacités de remboursement des entrepreneurs et de la faiblesse des garanties. En outre, le besoin de financement de cette catégorie nécessite en général des prêts à moyen ou à long terme. Alors que l'octroi de prêt des banques commerciales dans la plupart de nos pays concerne essentiellement la fourniture de fond de roulement à court terme²(ONUDI). À cela, il faudrait ajouter que l'absence d'une organisation traditionnelle de la gestion et le manque de document font qu'il est difficile d'avoir une idée claire de la situation de ces entreprises. Les coûts de transactions des prêts aux PME sont élevés par rapport au montant des prêts, ce qui rend les prêts peu rentables dans bien des cas, en particulier les taux d'intérêt.

¹ La revue de PROPARCO, le financement des PME en Afrique subsaharienne numéros du 1 Mai 2009.

² Rapport de l'organisation des nations unies pour le développement de l'industrie, 1999

Les gouvernants ont jugé nécessaire d'encourager les investisseurs de créer les lycées privés en vue de diminuer la pléthore, de réduire le taux du chômage, ...voire de verser les impôts et taxes à l'Etat.

En effet suite aux enquêtes exploratoires, nous avons constaté que la majorité des PME du district de Bamako ont des problèmes de fonds de roulement pour faire face au décalage de trésorerie. Les difficultés de financement sont depuis longtemps un enjeu, étant donné que le manque des capitaux demeure problématique dans plusieurs pays. Bien que les gouvernements aient créé des programmes de soutien et qu'ils exercent des pressions sur les institutions financières, l'accès des PME au financement externe constitue une problématique chronique. Plusieurs études dont celles de Beck et Demircug-kunt (2006), VERNIMMEN Pierre, (2011) et DIALLO Moussa. A. (2016), constatent que ces difficultés représentent un obstacle majeur au développement des PME.

Les PME maliennes disposent d'une diversité de sources de financement. Elles ont non seulement des ressources propres, des ressources externes mais aussi des aides étatiques.

Le choix d'une source de financement détermine à terme la structure financière de l'entreprise et on comprend dès lors toute l'importance de cette décision. La politique de financement devient de plus en plus complexe eu égard à son impact sur la politique générale et la stratégie de l'entreprise. Ainsi la question centrale de notre recherche est la suivante : *Quel impact l'endettement a-t-il sur la performance financière des PME du district de Bamako ?*

Pour mieux répondre à cette question principale, nous avons émis les questions spécifiques suivantes :

- En quoi l'endettement est une condition sine qua non pour la majorité des PME en difficultés financières afin d'atteindre un résultat positif ?
- Comment les taux d'intérêts élevés des organismes financiers sont-ils incompatibles avec l'obtention des marges bénéficiaires des BTP ?
- L'insolvabilité des clients ne défavorise-t-elle pas la performance financière?

Dans cette optique l'on a fait recours à un objectif qui est le but que l'on s'est fixé à atteindre. Selon NTEDE. B (1991, 71), l'objectif est « le point d'atterrissage et à la fois le point de décollage dans le développement de l'étude. Car il porte la plus-value scientifique ou la valeur ajoutée qu'il faut faire clairement ressortir au départ pour la rendre évidente à la fin de l'œuvre »³. Pour atteindre le but du travail, nous nous sommes fixés un objectif général et des objectifs spécifiques suivants.

³ NTEDE. Bomba G. (1991). L'étudiant, le chercheur, l'enseignant face à la rédaction des travaux académiques, Yaoundé, Presses universitaires et scientifiques, CUSP, P.71.

L'objectif général est d'analyser le lien entre endettement et performance

La réalisation de cet objectif général passe nécessairement par des objectifs spécifiques :

- Identifier que l'endettement est une condition sine qua non pour la majorité des BTP privés en difficultés financières afin d'atteindre un résultat positif.
- Déterminer les taux d'intérêts élevés des organismes financiers qui sont incompatibles avec l'obtention des marges bénéficiaires des BTP
- Analyser l'insolvabilité des clients de PME du district de Bamako.

2. THEORIE FINANCIERE LIEE A L'ENDETTEMENT

2.1 Théorie de Modigliani et Miler

1958, Franco Modigliani et Merton Miller ont démontré, dans un monde sans impôt et sans coût de transaction, que la valeur de l'actif économique était indépendante de la façon dont cet actif économique était financé entre dettes et capitaux propres. Ce théorème a été modifié une première fois en 1963 par l'intégration de la fiscalité des entreprises. Dans ce cadre-là, Franco Modigliani et Merton Miller ont démontré que la valeur de l'actif économique de l'entreprise endettée est égale à la valeur de l'actif économique d'une entreprise non endettée majorée de la valeur actuelle de l'économie d'impôt lié à la déductibilité fiscale des intérêts de la dette. En 1977, Merton Miller a produit un troisième article qui intègre cette fois-ci, non seulement la fiscalité des entreprises, mais aussi la fiscalité des particuliers investisseurs dans le raisonnement. Dans ce cadre, il montre que la prise en compte de ces deux fiscalité produit les mêmes conclusions que celles de 1958, à savoir que la façon de financer un actif économique entre dettes et capitaux propres n'a pas d'influence sur la valeur de cet actif économique.

2.2 Théorie de l'agence

La théorie de l'agence ou théorie des mandats remet en cause le postulat représentant l'entreprise comme un acteur unique pour mettre l'accent sur les divergences d'intérêts potentielles entre les différents partenaires (dirigeants, actionnaires et créanciers...). Le comportement de l'entreprise résulte dès lors d'un processus complexe d'équilibrage qui occasionne un certain nombre de coûts appelés couts d'agence et qui sont nécessaires pour que les dirigeants, par exemple, adoptent un comportement conforme à l'intérêt des actionnaires qui les ont mandatés. La théorie de l'agence ou des mandats correspond donc à une tentative de mise en parallèle de la théorie financière et de la théorie des organisations.

La divergence d'intérêt entre les différents acteurs de la vie de l'entreprise fait naître un certain nombre de coûts appelés coûts d'agence. Ces derniers recouvrent notamment les coûts de surveillance consentis par le mandant pour vérifier l'adéquation entre la gestion du mandataire

et ses propres objectifs (mise en place de procédures de contrôle, de systèmes d'audit, rémunération du mandataire...) et les coûts de dédouanement engagés par le mandataire dans le but de rassurer le mandant sur la qualité de sa gestion (édition de rapports annuels...).

2.3 Théorie des signaux

La théorie des signaux se fonde sur le fait que l'information est inégalement partagée ou asymétrique, les dirigeants d'une entreprise disposant notamment d'une information supérieure à celle de ses pourvoyeurs de fonds (promoteurs de Dès lors, une politique de communication efficace est nécessaire : les dirigeants doivent non seulement prendre des décisions justes, mais aussi en convaincre le marché. Pour ce faire, ils ont recours au signal, décision financière porteuse de conséquences financièrement négatives pour son initiateur au cas où ce signal se révélerait erroné. Cette théorie, qui met en évidence l'importance de la crédibilité du signal (d'où la nécessité des sanctions en cas de mensonge), incite à s'interroger sur la perception qu'auront les investisseurs de toute décision financière (et non sur sa seule portée objective).

2.4 Endettement

La dette d'une entreprise représente l'argent mis à sa disposition par ses créanciers. On distingue les dettes d'exploitation, qui sont généralement à court terme et ne portent pas d'intérêt, et les dettes financières. Celles-ci ont toujours une échéance de remboursement, même lointaine, à la différence des capitaux propres. Leur rémunération étant de plus déterminée contractuellement et indépendante des résultats de l'entreprise, les créanciers ne courent pas le risque de l'aventure industrielle. Lorsque l'entreprise est liquidée, ils seront d'ailleurs remboursés prioritairement aux actionnaires ; en contrepartie, ils ne participent pas à la gestion de l'entreprise, et ne profitent pas de la croissance de l'entreprise lorsque celle-ci va très bien. Enfin l'endettement net d'une entreprise est le solde de ses dettes financières d'une part, du disponible et des placements financiers d'autre part. Elle représente la situation nette de l'entreprise vis-à-vis des tiers et hors cycle d'exploitation. C'est ce solde qui est utilisé dans le calcul de l'effet de levier.

2.5 Effet de levier

L'effet de levier explique le taux de rentabilité des capitaux propres en fonction du taux de rentabilité après impôt de l'actif économique (rentabilité économique) et du coût de la dette. Par définition, il est égal à la différence entre la rentabilité économique et la rentabilité économique. Lorsqu'il est positif, le recours à l'endettement a permis d'augmenter la rentabilité des capitaux propres de l'entreprise. En revanche, lorsque la rentabilité économique est inférieure au coût de l'endettement, l'effet de levier joue négativement ! De plus, celui-ci reste une tautologie

comptable qui ne doit pas faire oublier que le recours à l'endettement augmente le risque lié aux capitaux propres, et ne crée pas au total de valeur.

Le coût de la dette, de façon comptable, correspond aux charges financières nettes des produits rapportées au niveau d'endettement net. Financièrement, le coût de la dette représente le taux de rentabilité exigé par les créanciers d'une entreprise pour refinancer son passif. Le levier financier exprime l'incidence de la structure financière de l'entreprise sur la rentabilité des capitaux propres.

L'incidence de l'endettement sur la rentabilité financière est dépendante du rapport entre la rentabilité économique et le coût des dettes (taux d'intérêt).

- Si la rentabilité économique est plus élevée que le taux d'intérêt, la situation est profitable pour les actionnaires. L'endettement a un coût inférieur à la rentabilité économique, et conduit donc à l'amélioration de la rentabilité financière. Dans ces conditions, la rentabilité financière est une fonction croissante du degré d'endettement de l'entreprise ($R_f > R_e$)
- Si le coût des dettes est plus élevé que la rentabilité économique ($R_e < i$), la rentabilité financière est une fonction décroissante du degré d'endettement ($R_f < R_e$). L'endettement détériore les performances de l'entreprise. Il faut donc minimiser le rapport D/C_{pr}

L'égalité $R_e = i$ signifie la stabilité de la structure financière de l'entreprise

3. Démarche méthodologique

Afin de répondre à notre problématique, nous avons adopté une posture positiviste basée sur une approche mixte. Nous recourons, en effet, des entretiens semis-directifs et à des enquêtes par questionnaire. Un tel choix est justifié par la rareté des études sur notre problématique dans notre contexte et par la difficulté d'avoir des informations complètes et fiables sur les lycées.

Nos entretiens s'inscrivent dans un cadre purement exploratoire et avaient pour but de comprendre l'impact de l'endettement sur la performance financière des BTP du district de Bamako, et, d'autre part, d'identifier leurs pratiques courantes de gestion financières⁴. Ces entretiens ont été menés sur les lieux de travail auprès de douze (12) responsables financiers de PME choisis équitablement dans chaque commune de la capitale du Mali, Bamako. La sélection de ces répondants à l'étude était guidée par leur disponibilité et leur volonté de participer à l'enquête. Toutefois, nous avons tenu à respecter le critère de représentativité de chaque

⁴ Globalement, les résultats de ces entretiens nous ont permis de constater que BTP au Mali ont de véritables problèmes de fonds de roulement.

commune dans l'enquête. En moyenne, les entretiens ont duré 90 minutes, et ont été analysés sur la base de l'analyse thématique de contenu.

L'échantillonnage consiste à extraire à partir de la population d'étude, un groupe représentatif appelé échantillon. Ce dernier correspond « aux éléments identifiés comme spécialement concernés et spécifiquement susceptibles de fournir, après mesure ou observation, les données nécessaires pour répondre aux questions soulevées par la formalisation du problème » (Aktouf, O, 1987)⁵. En effet l'échantillon est « ce groupe représentatif qui devra représenter en miniature, l'ensemble plus vaste concerné par le problème de recherche » (Aktouf, O, 1987)⁶.

C'est donc une échelle pour mesurer un état de fait, une théorie, une expérimentation en extrayant une portion des objets ou des personnes concernées par objectivité. Pour extraire un échantillon, il faut définir des critères dans le choix d'un certain nombre d'individus parmi ceux qui composent la population. Les choix effectués pour constituer un échantillon auront un impact déterminant en termes de validité d'une étude scientifique.

C'est ce travail préliminaire qui aboutit à un ensemble de mesures ou d'observations qui permettront par la suite de passer à une généralisation des résultats à la population. Notre échantillon est composé de trente (30) PME, uniquement dans le domaine des B.T.P. ces entreprises ont été répertoriées d'abord au sein des cabinets d'expertise comptable pour constituer une première base des données. Les entreprises étudiées admettent les caractéristiques suivantes :

- Elles disposent d'états financiers pour les exercices concernés
- Elles sont en situation normale d'activité et ne sont pas cotées sur un marché financier
- Elles ont des états financiers qui ne présentent pas d'incohérences apparentes.
- Elles évoluent dans les secteurs des B.T.P
- Elles sont de formes juridiques SARL, SA ou entreprise individuelle ;
- Le chiffre d'affaires annuel inférieur à cent millions de francs CFCA.

C'est le critère du chiffre d'affaire⁷ qui est utilisé par l'administration fiscale au Mali (Direction Générale des Impôts) pour différencier les petites, les moyennes et les grandes entreprises.

⁵ Aktouf Oumar, page 71

⁶ Aktouf Oumar, page 72

⁷ Cf. DGI décret n° 2013 - 260 et 261/ P-RM du 15/03/2013. Selon ce décret le CA de la petite entreprise doit être inférieur à cent millions et celui de la moyenne entreprise supérieur ou égal à cent millions mais inférieur à un milliard. On retrouve également ce seuil de CA pour les grandes entreprises dans la charte communautaire de PME de l'UEMOA.

Ces entreprises du secteur des B.T.P sont spécialisées dans la conception, réalisation, rénovation et entretien des infrastructures privées et publiques, au rang desquelles on retrouve hôpitaux, écoles, logements...

Après avoir identifié les entreprises qui entre dans le champ de notre échantillonnage, la seconde étape, est l'une des plus difficiles compte tenu de nos moyens financiers qu'on a mobilisé pour le téléphone, transport et la photocopie..., mais aussi le temps d'attente qu'il fallait, pour accepter notre demande tout en leur rassurant sur la confidentialité des données recueillies. Sans compter les aller et retour pour des rendez-vous non respectés. Cela dit, il faut également noter la disponibilité, l'amabilité et courtoisie de certaines personnes à notre égard. La démarche d'échantillonnage s'effectue selon deux méthodes : La méthode probabiliste, celle qui donne une chance à tous les individus de la population de participer à la sélection ; La méthode non probabiliste qui discrimine certains individus de la population à cette sélection d'échantillon. Dans cette étude nous avons recouru au mode d'échantillonnage non probabiliste à savoir, l'échantillonnage de convenance. La technique d'échantillonnage de convenance se justifie car nous ne disposons pas de la liste de tous les individus (ici les BTP) de la population sur laquelle, il faut se baser, à priori, pour constituer les échantillons probabilistes. L'un des avantages de l'échantillonnage de convenance est qu'il permet « la rapidité de constitution de l'échantillon... » (Ambroise, 1996). Dans la catégorie des méthodes d'échantillonnage non probabiliste, on peut aussi citer les échantillons accidentels, les échantillons volontaires, les échantillons par quotas, les échantillons raisonnés, les échantillons par boule de neige...

Tableau N°1 : Répartition des BTP enquêtés

Localisation de la PME	Effectif total	Effectif des PME de statut SA	Effectif des PME de statut SARL	Effectif des PME de statut Individuelles
Commune I	6	1	3	2
Commune II	10	2	5	3
Commune III	5	1	3	1
Commune IV	3	1	1	1
Commune V	2	0	1	1
Commune VI	4	0	3	1
TOTAL	30	05	16	9

Source : Auteurs

Résultats et discussion

Dans cette partie de la recherche, les résultats obtenus sont d'abord présentés dans les tableaux de contingence mettent en relation la variable dépendante et les variables indépendantes ainsi que les tests de khi-deux associés. Ensuite, les résultats des analyses de régression sont présentés dans un autre tableau pour apprécier les effets du taux d'intérêt jugé élevé sur la performance financière dans les 30 PME –BTP de notre échantillon.

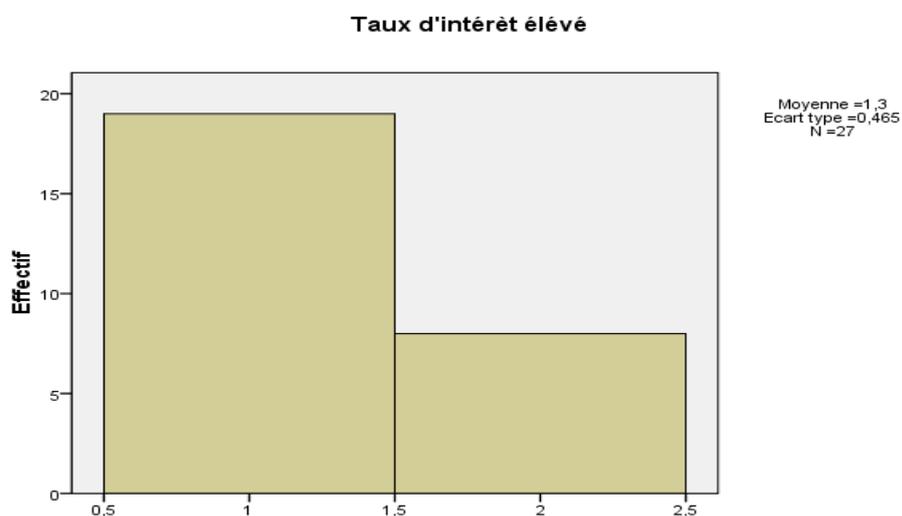
Tableau n°1 : rapport du taux d'intérêt jugé élevé

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Oui	19	63,3	70,4	70,4
Non	8	26,7	29,6	100,0
Total	27	90,0	100,0	
Système manquant	3	10,0		
Total	30	100,0		

Source : notre enquête

Les données du tableau n°1 indiquent que 19 sujets soit 63,3% des responsables financiers de l'échantillon jugent que le taux d'intérêt bancaire est jugé élevé tandis que 8% pensent que le taux n'est pas élevé. (Voir graphique n°1)

Graphique n°1 : rapport du taux d'intérêt jugé élevé



Source : notre enquête

Tableau N°2 : Tableau de contingence **TI** vs PF et résultat des tests de khi-deux

Effet d'un du taux d'intérêts élevé (TI)	Performance financière (PF)		Part	Statistiques de khi-deux
	Oui	Non		
<i>Effet positif</i>	2	6	27%	<ul style="list-style-type: none"> • Khi-2 = 16,159 • ddl = 4 • N = 100 • <i>p-value</i> = 5% < 6,28%
<i>Effet neutre</i>	1	0	3%	
<i>Effet négatif</i>	10	3	43%	
<i>Effet ambigu</i>	5	3	27%	

Source : Enquête de terrain

Les données de ce tableau croisé indiquent que lorsque le taux d'intérêt bancaire est jugé élevé, sur 30 BTP 43 enregistrent des effets négatifs sur la performance financière. Mais par contre 3% enregistre des effets neutres sur leur résultat. Au regard du test de khi-deux, un taux d'intérêt jugé élevé défavorise la performance financière des entreprises BTP.

Tableau croisé N° 3: politique de financement et performance financière

			Performance financière			Total	
			Oui	Non	SR		
Effet de la politique de financement	Oui	Effectif	6	1	0	7	<ul style="list-style-type: none"> • Khi-2 = 11,311 • ddl = 1 • N = 100 • <i>p-value</i> = 1,320% < 5%
		% compris dans le fait d'être satisfait par les banques	85,7%	14,3%	,0%	100,0%	
	Non	Effectif	13	9	1	23	
		% compris dans le fait d'être satisfait par les banques	56,5%	39,1%	4,3%	100,0%	
Total	Effectif		19	10	1	30	
	% compris dans Le fait d'être satisfait par les banques		63,3%	33,3%	3,4%	100,0%	

Source : Enquête de terrain

D'après le tableau N°2, 63,3% des chefs d'entreprises interrogés, estiment que la politique de financement favorise l'amélioration de la performance financière de l'entreprise. Le résultat du test de khi-deux de la relation politique de financement et PF est significatif au seuil de 5% (*p - value* = 0,0132)

. Tableau croisé N°4 : gestion des comptes clients et performance financière

Effet de la GCC à travers la solvabilité des clients	Performance financière		Total	Statistiques de khi-deux
	Oui	Non		
<i>Insolvable</i>	02	18	20	<ul style="list-style-type: none"> • Khi-2 = 11,311 • ddl = 1 • N = 100 • <i>p-value</i> = 2,520% < 5%
<i>Solvable</i>	7	3	10	
Total	9	21	100	

Source : Notre enquête de terrain

D'après le tableau N°4, 18% des chefs d'entreprises interrogés, estiment que l'insolvabilité des clients ne favorise pas l'amélioration de la performance financière de l'entreprise. Le résultat du test de khi-deux de la relation GCL et PF est significatif au seuil de 5% (*p-value* = 0,0250).

Tableau N°5: Résultats de l'analyse de régression

Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	t	Sig.
	A	Erreur standard			
Politique de financement	-23,961	4,487		-5,341	,000
Gestion des comptes clients	7,416E-5	,000	,040	,364	,418
Taux d'intérêt élevé	1,172E-5	,000	,007	,051	,959

Source : Source : Auteurs à partir de SPSS *** Significativité au seuil de 5%

Politique de financement : est significative avec $P = 0,000 < 0,05$

Comme les ressources utilisées par les PME, pour des raisons diverses ne suffisent à financer, ni son cycle d'exploitation, ni ses investissements alors les PME ont recourt souvent aux emprunts à plus ou moins long terme pour financer son cycle d'exploitation. Ainsi le B.F.G est un indicateur explicatif de la politique de financement des PME. Les résultats réalisés par Imene Ait Sahed ont mis en évidence que les dettes financières ont un effet positif sur la rentabilité de l'entreprise.

Gestion des comptes client : est également significative avec $P = 0,418 < 0,05$

La gestion des comptes client est un bon indicateur de performance financière des PME. Car la capacité financière de rembourser les montants empruntés dépend beaucoup de la bonne gestion des comptes clients. Traoré et al (2019) ont démontré que la solvabilité des clients influencent de façon significative la performance, la pérennité et le développement des grandes entreprises au Mali

Le taux d'intérêt jugé élevé : n'est pas significatif avec $P = 0,05 < 0,959$ Elle n'est pas un bon prédicteur de la politique de financement des PME voire la performance financière. En effet, les PME préfèrent recourir à l'emprunt qu'à utiliser leurs fonds propres seulement si le taux d'intérêt bancaire n'est pas jugé trop élevé pour l'entrepreneur.

Le tableau N°5 indique que les variables politique de financement et gestion des comptes clients sont significatives au seuil de 5%, et agissent positivement sur la performance financière. En revanche, la variable taux d'intérêt jugé élevé par les entrepreneurs maliens est significative au seuil de 5%, et agit négativement sur la performance financière des PME enquêtées.

En sommes, nos résultats indiquent la politique de financement et gestion des comptes clients influencent positivement la performance financière des PME. Ceci a été également confirmé par nos entretiens exploratoires.

Conclusion

La présente recherche avait pour objectif d'analyser l'impact de l'endettement sur la performance financière dans les BTP du district de Bamako. Il s'agit d'une recherche dont la démarche méthodologique était mixte. Un positionnement épistémologique positiviste et une approche déductive ont été adoptés. Une recherche exploratoire par entretien suivie d'une enquête par questionnaire a été menée dans ce cadre. Les résultats trouvés indiquent que les variables telles la politique de financement et la gestion des comptes clients ont une influence significative sur la performance financière des PME interrogées sous condition d'un taux d'intérêt moins élevé.

Références

- [1] Adair Philippe et Fhima Fredj. (2013), « Le financement des PME en Tunisie : dépendance à l'égard des banques et rationnement du crédit », Revue internationale P.M.E. : économie et gestion de la petite et moyenne entreprise, vol. 26, n° 3-4, 2013, p.117-138. Belouard Ali Nabil Et Seder Salim. (2005), « structure du capital et de la performance des PME algériennes »,
- [2] Ali Omri, Makremi Et Bellouma (2005) « la structure du capital des petites et moyennes entreprises tunisienne », Revue Internationale PME, vol 18, n°2.

- [3] Archesney, M., Et C. Fourcade. (1997), « Gestion de la PME/PMI », Nathan, Paris.
- [4] Assie Guy Roger Et Kouakou Roland Raoul, cours de d'initiation à la méthode de recherche, Ecole pratique de la chambre de commerce et d'industrie- Abidjan.
- [5] Bazet Jean –Luc Et Faucher Pascal., Finance d'entreprise, 2^e éd. Nathan, Paris, 2009.
- [6] Beaud Michel. L'art de la thèse, édition : la découverte, 2006, Paris, 2002
- [7] Bertacchini Yann, Petit Guide à l'usage de l'Apprenti-Chercheur en Sciences Humaines
- [8] Camara Farouk, Cours de méthodologie du travail scientifique, Faculté des Sciences économiques et de Gestion de Bamako
- [9] Carpentie Cécile Et Suret Jean-Marc. (1999), « Stratégies de financement des entreprises françaises : Une analyse empirique », centre universitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), Montréal, 1999.
- [10] Christian Et Zambotto M. Gestion financière, 6^e éd. Dunod, Paris 2004
- [11] Collier Paul. (2009), « repenser le financement des petites entreprises en Afrique », La revue de Proparco- Secteur Privé et Développement, Numéro 1, mai 2009
- [12] Curchod Corentin (2003), La méthode comparative en sciences de gestion : vers une approche qualitative de la réalité managériale, finance contrôle stratégie, volume 6, N°2, juin 2003.
- [13] Dayan Armand. Manuel de gestion, Edition. Ellipses/AUF, Paris, 2004,
- [14] dépôt –e uqtr.ca
- [15] Derreumaux Paul. (2009), « les difficultés de financement en Afrique Subsaharienne : à qui la faute ? », La revue de Proparco- Secteur Privé et Développement, mai 2009.
- [16] Derreumaux. Paul (2009), « les difficultés de financement en Afrique Subsaharienne : à qui la faute ? », La revue de Proparco- Secteur Privé et Développement, mai 2009.
- [17] Diallo Moussa. A. (2016), « financement des PME-PMI et PEM : les banques maliennes optent pour la préférence nationale », journée de concertation entre l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements financiers du Mali (APBEF) et les patrons de presse à Ségou, les 13 et 14 Mars 2016.
- [18] Diouf Coumba Ndoffène et Wade Mohamed El Bachir. (1992), « La crise du financement de la petite ou moyenne entreprise (PME) au Sénégal », Revue internationale P.M.E. : économie et gestion de la petite et moyenne entreprise, vol. 5, n° 3-4, 1992, p.49-60.
- [19] Économie, février-mars 2013-Proffession CGP
- [20] Fontaine Michaël. (2013), « les modes de financement des PME et TPE », études
- [21] G. Abraham. Et G. Caire. , dictionnaire d'économie, 2^e éd. Dalloz, Paris 2002
- [22] Gardes Nathalie Et Machat Karim (2012), « La capacité de négociation comme facteur d'appréciation du risque de défaillance de PME », gestion 2000, Juillet-Aout.
- [23] Grawitz M. Méthodes des sciences sociales, 4^e éd., Dalloz, Paris, 1996
- [24] Gueye Birama, cours de méthodologie en sciences de gestion méthode qualitative et quantitative, Faculté des Sciences économiques et de Gestion de Bamako

- [25] Imene Ait Sahed (2018) « l'effet de l'endettement sur la rentabilité de l'entreprise » revue en économie et gestion 302-291
- [26] Industriel (1999), « financement du développement des entreprises privées en Afrique », établi par le secrétariat de l'ONUDU, 36 pages.
- [26] Kauffmann Céline. (2005), « Le financement des PME en Afrique », Repère n°7.
- [27] Lefilleur L. (2009), « Financer les PME dans un contexte d'asymétrie d'information », [28] La revue de Proparco- Secteur Privé et Développement, mai 2009.
- [29] Levratto Nadine. (2007), « La PME indépendante et performante, mythe ou réalité ? Une analyse fondée sur le phénomène des microgroupes en France », Revue internationale P.M.E. : économie et gestion de la petite et moyenne entreprise, vol. 20, n° 2, 2007, p.59-87
- [30] MARTIN Jean-Christophe (2008), « le rôle du des pouvoirs publics dans le financement des PME », la revue PME/TPE en bref, Numéro 36, octobre 2008
- [31] Moussu Christophe et THIBIERGE Christophe. (1996), « politique financière, opportunités d'investissement et actifs incorporels en Europe : théorie et étude empirique », Cahier de recherche ESCP n° 96-129 Mars 1996
- [32] Sall Boubacar. (2002), « les sources de financement des investissements de la PME : une étude empirique sur les données sénégalaises », Afrique et développement, Vol. XXVII,
- [33] Schmitt Christophe, Pierre-Andre Julien Et Lachance richard. (2002), « Pour une lecture des problèmes complexes en PME : approche conceptuelle et Expérimentation », Revue internationale P.M.E. : économie et gestion de la petite et moyenne entreprise, vol. 15, n° 2, 2002, p.35-62.
- [34] Thorsten Beck, Asli Demircuc – Kunt (2006) « Small and medium-size enterprises : Acces to finance as a growth constraint » journal of banking –finance 30 (11), 2931-2943, 2006
- [35] Torres O. (1997), « pour une approche contingente de la spécificité de la PME », revue internationale PME, n°2, volume 10.
- [36] Torres Olivier. « Les PME », éditions Flammarion, Collection Dominos, 1999.
- [37] Traoré et al (2019) : « influence de la solvabilité sur la pérennité des grandes entreprises au Mali » revue malienne de sciences et de technologie - ISSN 207-237
- [38] Vernimmen Pierre, « Finance d'entreprise », 9^e éd. Dalloz, Paris, 2011.